

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction de l'École forestière de La Tuque, l'emploi de régisseuse ou de régisseur comporte la responsabilité de voir à la bonne marche des activités pédagogiques requérant de la machinerie lourde et des techniciens à la formation professionnelle. Il assurera la supervision des activités à la forêt d'enseignement et de recherche, et des activités au garage. Il sera responsable du volet santé et sécurité au travail.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS SUIVANTES EN REGARD DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :

- Superviser et évaluer le personnel de soutien affecté aux activités pédagogiques en formation professionnelle (les techniciens à la formation professionnelle et les mécaniciens notamment).
- Superviser les activités à la forêt d'enseignement et de recherche.
- Porteur du dossier santé sécurité au travail (SST)
- Voir à la gestion des revenus autonomes, notamment les travaux de voirie forestière et de vente de bois.
- Voir au respect des obligations ministérielles en lien avec la forêt d'enseignement et de recherche (plans et rapports)
- Voir à la gestion des revenus autonomes, notamment les travaux de voirie forestière et la vente de bois.
- Accompagner les enseignants (tes) pour les besoins en géomatique.
- Faire la gestion du programme de certification BNQ.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Qualification valide pour l'exercice d'un métier connexe à l'emploi.
- Expérience pertinente en formation professionnelle ou dans un champ d'expertise de l'École forestière de La Tuque
- Expérience en gestion.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- La rémunération et les conditions de travail seront déterminées selon le règlement applicable au personnel-cadre des centres de services scolaires.
- Selon le classement des emplois de référence classe 4 (66 616\$ à 88 819\$)

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les personnes désirant poser leur candidature devront faire parvenir une lettre motivant leur candidature ainsi que leur curriculum vitae au plus tard le lundi 9 janvier 2023 à 16 h. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse par courriel. Le Centre de services scolaire de l'Énergie favorise l'équité en matière d'emploi.

Les candidatures devront être adressées par courriel à l'attention de:

Monsieur Denis Lemaire, directeur général
Centre de services scolaire de l'Énergie
Courriel : nlefebvre@cssenergie.gouv.qc.ca